



## PV du Conseil d'Administration des Hammers, du 06/11/2024

Lieux	Distanciel - Discord Présentiel - 39 Rue des Colombelles, 01370 Val-Revermont
-------	----------------------------------------------------------------------------------

Participants	Rémi Béroujon
	Julie Catherine-Bonnici
	François Gauthier
	Benoît Gouin absent, pouvoir à Laetitia Romeu
	Lou-Ann Petit
	Aurélie Pochulu
	Laetitia Romeu

### Ordre du jour :

Modification du règlement intérieur pour mise en conformité avec l'allongement de la durée de validité des pré-adhésions.

### Échanges en trois temps avec la structure Mandatory.GG pour point d'étape final avant ouverture de l'association

*Pour rappel, les réunions avec la structure Mandatory.GG sont couvertes par le secret des échanges. Ne sont rendus publiques que les arbitrages validés par l'association et la structure e-sport Mandatory.GG et faisant l'objet d'une annonce officielle.*

Les statuts de l'association prévoient que les montants de la cotisation soient déterminés par l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) annuellement et détaillés par le règlement intérieur de l'association. Les statuts font également apparaître qu'au 01/07/2024, les cotisations prévues pour l'ouverture de l'association sont de 20€ pour les personnes majeures hors étudiants et de 16€ pour les mineurs et les étudiants (sur présentation d'un certificat de scolarité).

La notion de pré-adhésion n'apparaît pas dans les statuts. Elle a été introduite dans le règlement intérieur de l'association dans une version V1.2 afin de permettre la gratuité de l'adhésion à l'association dans un contexte de retard d'ouverture. Le 14/10/2024, le conseil d'administration a estimé que la gratuité d'une cotisation courant jusqu'au 31/12/2024 respectait l'éthique et les intérêts de l'association ainsi que de ses membres.

Les échanges des 05 et 06/11/2024 avec la structure Mandatory.GG ont permis d'établir qu'une prolongation de cette gratuité jusqu'à la semaine suivant la première Assemblée Générale Ordinaire de l'association, en février 2025, correspondait parfaitement aux valeurs des deux parties et ne mettait pas en danger la pérennité économique de l'association.



## Prolongation de la période de pré-adhésion

Le délai supplémentaire accordé à la gratuité du statut de membre permet une concertation des premiers tarifs d'adhésion avec l'ensemble des membres présents ou représentés en AGO et une plus grande implication de chacun dans le fonctionnement opérationnel de l'association.

Pour autoriser la présidente à modifier l'article 4 « cotisation annuelle forfaitaire » du règlement intérieur en ce sens, il est nécessaire de prendre une délibération.

## Délibération sur la modification de l'article 4 du règlement intérieur

Les membres du conseil d'administration autorisent la présidente, Julie Catherine-Bonnici, à modifier le règlement intérieur de l'association Les Hammers afin de prolonger la validité des pré-adhésions gratuites de deux mois, c'est-à-dire jusqu'à la semaine suivant l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) 2025.

Ces pré-adhésions couvrent la période de l'ouverture effective des adhésions à l'association jusqu'à la fin de la semaine suivant l'AGO 2025 incluse. Ces pré-adhésions permettent aux personnes physiques d'être membres de l'association de plein droit, sur la période de validité précitée.

Les adhésions payantes débuteront la semaine suivant l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.

Leur montant aura été débattu lors de l'AGO avec une ventilation tarifaire en deux catégories :

- les personnes majeures
- les personnes mineures et/ou étudiantes sur présentation d'un justificatif de l'une ou l'autre des situations décrites.

La délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour extrait certifié conforme, le 07/11/2024.

- Rémi Béroujon, Secrétaire Adjoint

- Julie Catherine-Bonnici, Présidente

- François Gauthier, Vice-Président, pôle évènementiel

- Benoît Gouin, Trésorier Adjoint

Pouvoir donné à Laetitia Romeu

- Lou-Ann Petit, Trésorière

- Aurélie Pochulu, Vice-Présidente, pôle communication

- Laetitia Romeu, Secrétaire